



AVIS AUX CERCLES 2022 / N°25

DH/EL

Bruxelles, le 11 août 2022

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

- 1.1. **Challenge BPM Eric De Meu 2022**
- 1.2. **Vêtements JURY – Formulaire de commande**
- 1.3. **Réduction du prix de la licence saisons 2021-2022 après le 15/8/22**
- 1.4. **Aide Inondations 2021 – Fédération Wallonie-Bruxelles**
- 1.5. **Appel à projets – Wallonie : Ambitions Or (WAO) – Programme 2024**
- 1.6. **Fonds d'urgence – Fédération Wallonie-Bruxelles – Aide Covid 19**

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

1.1. **Challenge BPM Eric De Meu 2022**

Veillez trouver ci-joint la liste des finalistes du Challenge 2022.
Les informations sont également disponibles sur le site de la LBFA.

1.2. **Vêtements JURY – Formulaire de commande**

Veillez trouver en pièce jointe le formulaire de commande pour les vêtements « Jury » à rentrer pour le 12 septembre au plus tard.

1.3. **Réduction du prix de la licence saisons 2021-2022 après le 15/8/22**

Veillez noter que les licences demandées après le 15/08 seront facturées au prix de 5€.

1.4. **Aide Inondations 2021 – Fédération Wallonie-Bruxelles**

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a débloqué une enveloppe budgétaire de 2.800.000,00 euros pour le remplacement du matériel des opérateurs sportifs ayant été impactés par les inondations du 14, 15, 16 et 24 juillet 2021. Cette aide s'inscrit dans le décret programme portant sur diverses dispositions accompagnant le budget 2022, et approuvé le 5 décembre 2021 par le parlement, et publié 1er février 2022 au moniteur Belge.

L'envoi de la demande se fait via la plateforme SUBSIDE – Subvention pour l'achat de matériel sportif. Nous vous prions donc de prendre attentivement connaissance de la pièce

attachée à ce mail. Elle explique le processus d'introduction de la demande, afin de bénéficier de cette aide.

Dès réception de la demande, un accusé de réception vous sera envoyé pour vous informer du statut complet ou pas, de votre dossier ; et le cas échéant des documents à compléter.

IMPORTANT : le délais d'introduction des demandes d'aide au remplacement du matériel sportif détérioré par les inondations du 14, 15, 16 et 24 juillet 2021, court jusqu'au 31 décembre 2022.

(Ce délais est stipulé dans l'article 15 du « *décret-programme portant diverses dispositions accompagnant le budget 2022* » et approuvé le 15 décembre 2021 par le parlement et publié le 22 février 2022 au Moniteur Belge).

1.5. Appel à projets – Wallonie : Ambitions Or (WAO) – Programme 2024

La région Wallonne relance l'appel à projets « Ambassadeurs Wallonie Ambitions Or ». Vous trouverez, en annexe, le formulaire de candidature 2022 reprenant toutes les informations utiles.

Les candidatures doivent être transmises sous format papier, en trois exemplaires pour **le 28 octobre 2022** à l'adresse suivante :

Cabinet du Ministre des Infrastructures sportives
Chaussée de Louvain 2
5000 Namur

1.6. Fonds d'urgence – Fédération Wallonie-Bruxelles – Aide Covid 19

Suite à la décision prise par le Comité de Concertation du 26 novembre 2021, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a débloqué une enveloppe budgétaire de 1,5 millions d'euros afin de soutenir les fédérations sportives et les clubs qui ont été impactée pour la période allant du 29 novembre 2021 au 28 janvier 2022.

Pour bénéficier de cette aide, les opérateurs devront envoyer leur demande via un formulaire électronique, dont le lien d'accès vous sera communiqué dès que le décret qui régit cette matière sera publié au Moniteur belge.

Celui-ci devra impérativement être accompagné :

- d'un document reprenant le sceau de la fédération (affiliation cercle),
- d'un tableau Excel reprenant l'état des dépenses et aides devant être pris en considération dans le cadre de votre demande,
- de l'ensemble des factures et extraits de compte justifiant les dépenses,
- de la liste des événements concernés,
- de la situation comptable du 31 janvier 2020 et du 29 novembre 2021 au 31 janvier 2022 certifiée par un comptable externe ou approuvée par l'Assemblée générale
- d'une copie des derniers comptes annuels disponible.

En annexe les différents documents et infos utiles.